

ASSEMBLEE GENERALE du samedi 02 mars 2024 A 15H00 .

Excusés : Monsieur Pierre Louis GRETHEN, cofondateur de notre association et élu depuis le 26 juin 2021 président de l'Association Sanitaire Apicole Départementale 87 .
Monsieur Gilbert Faupin membre du conseil d'administration.
Monsieur Raymond Marcillaud membre du conseil d'administration.

Je vous remercie chaleureusement de votre présence , et vous présente ainsi qu'à vos proches, tous mes meilleurs vœux pour 2024 malgré les temps troubles que nous connaissons actuellement.

RAPPEL DE LA CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

composé actuellement de 10 membres.

Président d'honneur: Monsieur Raoul RECHIGNAC, maire de Maisonnais sur Tardoire.
Président : Yves DAUTRIAT
Vice-président : Gervais LAMARE
Trésorier : Pierre-Louis GRETHEN
Trésorière – adjointe : Raymond MARCILLAUD
Secrétaire : Benoît LHERNAULT
Secrétaire – adjointe : Jocelyne POUPIN
Administrateurs : Éliane TOURLONIAS, Anne CAMBRIDGE, Gilbert FAUPIN, Jean-Guy TEXEROT.

ACTIVITES EN 2023

Sur l'année 2023, nous avons enregistré 51 adhésions . Chiffre comparable à celui de l'an dernier (55). Quinze débutants se sont présentés aux premiers cours théoriques en apiculture. Chiffre encourageant dans un premier temps, mais déception par la suite sur le peu de présence en fin de saison. Pourtant ces cours sont importants puisque l'hivernage y est abordé. Un bon hivernage, permettra une relance de qualité sur l'année suivante.

APICULTURE SAISON 2023

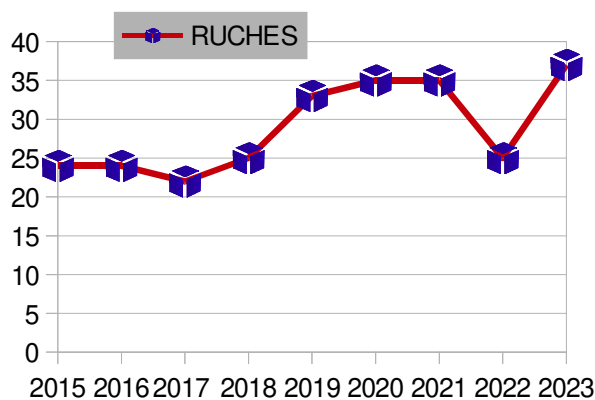
Le temps dans notre région du Limousin est très changeant et nous devons nous adapter ainsi que nos abeilles à ces aléas climatiques. Comme tous les ans quelques pertes sont à déplorer. Elles sont dues notamment en fin de saison aux Frelons Asiatiques et principalement en hivers aux varroas. Pour un petit nombre, des essaims trop faibles en population meurent de famine. Donc pour remonter le cheptel nous avons procédé courant avril et mai, au nombre de 10, à des divisions et introductions de reines. Quelques essaims au nombre de 05 ont été capturés dans la nature et comme tous les ans nous avons réinjecté 06 essaims de l'année issus de reines Buckfast.

Les ruches sélectionnées et mises en production nous ont donné satisfaction puisque la récolte extraite en juillet 2024 s'élève à 260 kg de miel de fleurs.

La mise en place sur une nouvelle façon de conduire et de répartir les ruches sur les quatre ruchers est envisagée en début de saison afin de garder les souches résistantes et productrices de miel et essayer de mettre en place un rucher de conservation de l'Abeille noire du Limousin, ainsi que l'élevage de quelques reines provenant de notre parc de ruches.

Merci aux équipes d'entretien du matériel, de maintenance des ruches et des ruchers et de la tonte qui ont pris en charge les travaux tout au long de ces périodes de suivis des ruches, de récolte du miel et d'hivernage.

Nous terminons l'année 2023 avec 37 ruches.

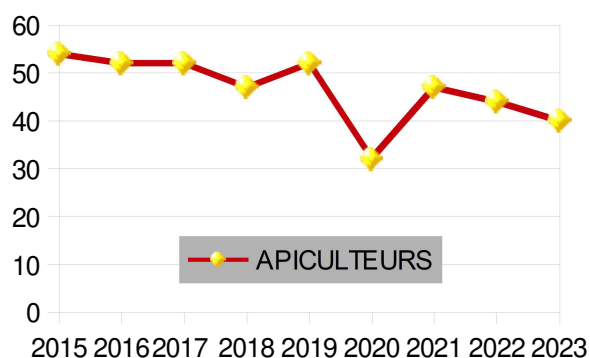


2019, 33 2020, 35 2021, 35 2022, 25

INSCRITS EN APICULTURE

2019, 52 **2020, 32** **2021, 47** **2022, 44** **2023, 40**

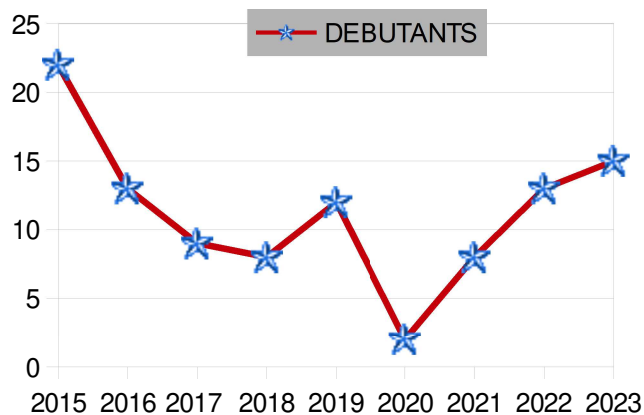
Nous notons une baisse constante du nombre d'apiculteurs au sein de l'Association.



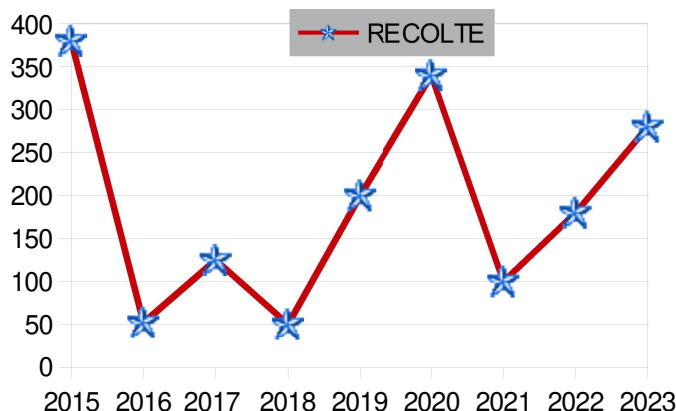
INSCRIPTIONS AUX COURS DEBUTANTS

2021, 08 **2022, 13** en **2023, 15**

Suite à la période Covid, l'effectif 2023 est en progression en nombre de débutants, mais malgré 15 inscrits nous constatons une faible participation au cours pratique de juin et en fin de saison sur les ruchers.



RECOLTE DU MIEL



2020 - 340 kg 2021 – 100 kg 2022 – 180 kg

En 2023 la récolte de miel est de 260 kg.

ANALYSE DU MIEL

Tous les ans une analyse du miel de l'association est pratiquée par le laboratoire CETAM Lorraine, laboratoire spécialisé dans les analyses de miel.

Comme tout bon apiculteur l'analyse de notre miel nous intéresse fortement pour comprendre la biodiversité qui entoure nos ruches et la nature de notre miel.

Résultats 2023:

- ← **Le taux d'humidité: 17.60 %** (le **Taux d'humidité** ne doit pas dépasser 20%)
- ← **L' HMF: 4.70 mg** (HMF = **déshydratation des sucres** la limite Européenne est fixé à 40mg/kg)
- ← **Le Ph: 3.98** (Ph = **taux d'acidité** en moyenne 3.9)
- ← **Appellation: miel de fleur**

ABONNEMENT ABEILLE DE FRANCE

En 2023 des adhérents ont pu souscrire un abonnement à la revue d'apiculture "l'Abeille de France" en 2024 il sera bien entendu possible de le renouveler (**le faire le plus rapidement possible impérativement avant le 31 mars 2024**) ou de prendre un abonnement pour les nouveaux Adhérents, le prix est fixé à 26,00 €. En cas de problèmes de réception de votre revue contactez le Trésorier.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque c'est toujours la possibilité d'emprunter des livres, seule condition bien entendu : être à jour de ses cotisations et respecter les précautions d'usage.

Il y a 54 livres de disponibles. Le prêt est gratuit moyennant une caution, égale à la valeur du livre pour une durée n'excédant pas deux mois ([merci de faire attention à ne pas trop dépasser cette période de deux mois d'autres adhérents attendent les ouvrages pour les consulter à leur tour](#)).

LOCATION DE MATERIELS D' EXTRACTION

Deux lots de matériels d'extraction sont disponibles en location:

- Soit 1 extracteur manuel radiaire 9 demi cadres.

Soit 1 extracteur manuel tangentiel 4 demi cadres.

Ils comprennent un ensemble en plastique blanc (bac à désoperculer et son récepteur), un couteau à désoperculer, une passoire double tamis en inox, seaux en pastique blanc.

- une chaudière à cire à gaz (prévoir un trépieds et votre bouteille de gaz)

Tarifs & conditions de location pour la saison 2024 sera consultable dans le magasin de dépannage.

MAGASIN DE DEPANNAGE

La facturation par ordinateur permet de gérer le stock marchandises plus facilement. En conservant vos factures cela vous permet aussi de gérer vos achats et votre comptabilité.

Les fournisseurs avec qui nous travaillons sont les Ets LEROUGE à Cravans (Charente Maritime), le Syndicat Limousin Avicole & Apicole de Limoges (pour le groupement d'achats bois), les Ets FORT à Châtellerault (Vienne) et ICKOWICH à Bollène (Vaucluse) accessoirement.

Les articles sont revendus à prix coûtant : catalogue du fournisseur.

Ce magasin de dépannage est bien entendu réservé **exclusivement** aux Adhérents de l'Association à jour de leurs cotisations de l'année .

SITE INTERNET

Outil de communication qui vous permet de vous tenir au courant des activités de l'Association, des dates de réunion au rucher école, cours débutants et du programme de l'actualité apicole et d'informations diverses.

De regarder les photos présent lors des diverses activités. Il permet par la rubrique contact de nous poser toutes les questions utiles, sur le site www.entrelherbeetlevent.fr

Nous vous rappelons aussi que certaines photos présent lors des cours d'apiculture et fêtes diverses sur Maisonnais et qui paraissent sur notre site internet peuvent être retirées du site à votre demande en nous contactant par mail (api9987@orange.fr).

(PS: nous ne mettons aucune photos d'enfants sauf si vous nous en donnez l'autorisation).

LES COTISATIONS

Cotisations 2024.

Nos partenaires la FNGTA (Fédération Nationale des Groupements Techniques Apicole) et le SNA (Syndicat National d'Apiculture) nous permet d'accéder aux assurances ruches et de s'abonner à la revue "Abeille de France".

- La cotisation (EHV) d'adhésion ou de renouvellement de base n'a pas changée depuis de très nombreuses années elle reste à **20.00 €**.
- La cotisation Initiation à l'apiculture, cours débutant passe à **30.00 €**.
- La cotisation FNGTA **7.00 € obligatoire** si vous cédez, vendez votre miel.
- la cotisation SNA **5,50 € obligatoire** si vous vous abonnez à la revue "Abeille de France" ou si vous optez pour une assurance ruche.
- La cotisation Citéo (ex. éco emballage), est prise en charge par le SNA.
- La cotisation "Abeille de France" **26.00 €** par an (11 numéros) *l'abonnement à la revue vous permet d'accéder aux assurances ruches*
- La cotisation assurance RC **0.30 €** à partir de la première ruche.
- La cotisation INCENDIE TEMPETE (facultative) est liée à l'assurance RC, **1.30 €** à partir de la première ruche.
- La cotisation MULTIRISQUE **3.00 €** à partir de la première ruche.

INITIATION GRAND PUBLIC ET FAMILLE

✓ Sortie famille 3 heures SOUFFLE VERT

En partenariat avec le Souffle Vert de Cussac depuis quelques années nous proposons une activité « sortie famille » pour leurs touristes sur le thème de l'apiculture avec présentation de la vie de l'abeille, ouverture de ruches et dégustation de miels.

En 2023, malgré les périodes de fortes chaleurs, avec les visites des 14 , 21 juillet et des 04, 11 et 18 août , nous avons accueillis 52 personnes (moitié moins que l'an dernier) avec une forte demande de vente de produits locaux. Miel et pains d'épices en occurrence pour nous.

✓ Réception enfants.

Le 06 juin réception de 27 élèves de Bussière Badil.

✓ Réception de 16 scouts Belge le 26 juillet. Merci à Pauline Wagelmans de les avoir accompagné.

LE FRELON ASIATIQUE : Vespa Vélutina

Prédation moins importante cette année sur nos ruchers, par rapport à l'an dernier. Premier piégeage de reine au niveau local le 09 avril, jour de Pâques et premières apparitions sur les ruches mi juillet. Commençons à préparer nos pièges de printemps. Appâts sucrés.

Aucun nids nous furent signalés ou vu cet hiver sur le secteur de Maisonnais. Les frelons s'adaptent à notre prédation en se cachant ou se terrant. Mais ils sont toujours présent.

L'association peut intervenir gratuitement pour la destruction de **nids primaires** en évaluant les risques et en aucun cas se mettre en danger.

Ainsi en 2023 nous sommes intervenu le 23 juin pour un nid sous toiture à Saint-Mathieu, le 07 juillet à Maisonnais Le relais chez Pauline Wagelmans et le 22 août à Saint-Mathieu chez madame Couturier (don de 50 euros).

- Piégeage de printemps : Le piégeage de printemps doit être limité dans le temps (environ 2 mois). Un repère pour la sortie du frelon peut être la floraison du camélia. Il faut utiliser des pièges sélectifs (Japebrode ou bouteille).

- En cas de repérage, renvoyer le signalement auprès de la Fredon « organisme à vocation sanitaire reconnu par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation » (gestion des interventions des entreprises pour les collectivités), ou des désinsectiseurs (pour les particuliers).

Conseils sur la protection des ruchers contre le frelon :

- Tester les muselières (différents types).
- Prévoir la construction de harpe électrique à panneau solaire.
- Du piégeage à proximité des ruchers peut être envisager, mais il faut lutter contre l'utilisation des appâts empoisonnés.
- Mise en place de bouclier anti-frelon. Création par un apiculteur local, monsieur Gaël Pénichon.
- Déplacement temporaire de ses ruches.

Au niveau local, dans sa politique de sauvegarde des abeilles :

- L'association, suite a une découverte de nid, informe ses concitoyens de l'application de la délibération 2015/47, présenté par Monsieur le Maire de Maisonnais et décidé à **l'unanimité** par son conseil municipal, d'octroyer une aide d'un montant de 50% de la facture avec un maximum de 100 € aux propriétaires qui feront procéder à leur destruction.

- l'association peut intervenir gratuitement pour la destruction de **nids primaires** en évaluant les risques et en aucun cas se mettre en danger.

Autre informations : par arrêtés préfectoraux, l'enlèvement de nids est une compétence qui ne relève plus directement des pompiers. En règle générale, lorsqu'ils reçoivent un appel pour une intervention, leur recommandation est de passer par un prestataire privé spécialisé dans la destruction des nids de guêpes ou de frelons.

Face à cette constance, il est impératif de signaler la présence de nids à la mairie de votre commune.

LE FRELON ORIENTAL: Vespa Orientalis

Une nouvelle espèce exotique de frelon détectée en France en septembre 2021 aux environs de Marseille. Est facilement reconnaissable, il est entièrement roux à l'exception de la face antérieure de la tête et des 3 et 4^e segments de l'abdomen qui sont jaune pâle. De taille similaire au frelon européen : vespa crabo.

FETE DU MIEL : Le dimanche 17 septembre 2023.

- Pour notre 21^e édition le temps nous a été relativement favorable, puisque un orage en fin d'après midi est venu perturber le reste de notre journée. Le public a répondu présent et de nombreuses autorités nous ont rendu visite. Cette manifestation demande des aides logistiques ou autorisations que nous trouvons auprès de notre communauté de communes, communes et associations avoisinantes. Merci à tous ces responsables. Grand merci également à l'ensemble des bénévoles qui se mobilise et œuvre pour la réussite de cette manifestation. Joli projet qui perdure et s'amplifie car nous avons toujours eu une clientèle fidèle à nos producteurs qui présentent tous des produits de grande qualité et en ce qui nous concerne, la volonté et le désir depuis plusieurs années d'animer notre commune par le biais de l'apiculture.

- 14 exposants pour cette vingt et unième édition .

- Au programme :

Une conférence : « Les intrants en apiculture » par le Dr vétérinaire André DEJA.

Deux présentations : découverte de l'apiculture avec une ruche interactive numérique. Animation proposée par l'association « Les apis de la Sonnette » monsieur PATRIER Fernand de Saint Laurent de Cérés (16).

Deux ouvertures de ruches. Yves et Raymond, puis Benoît et Jean Guy. Animations toujours très appréciées.

Malgré les frais engagés nous dégageons un bilan financier positif sur la journée.

- Présence de nombreux représentants et élus de la région. Madame Anne-Sophie MARCON sous préfète de Rochechouart, madame Isabelle BRIQUET sénatrice de Haute Vienne, monsieur Yves RAYMONDAUD vice président du conseil départemental de la Haute Vienne, monsieur Christophe GEROUARD président de la communauté de communes Ouest Limousin, et nombreux maires. Merci à eux de venir voir ce qui se passe dans nos petites communes.

- A signaler que le crédit agricole de Saint Mathieu nous a versé une subvention de 100 euros à l'occasion de notre fête du miel.

- C'est le moment fort pour notre association. Aussi un renfort en bénévoles est indispensable pour l'organisation de cette manifestation et une entraide privé, associative et intercommunale s'avère nécessaire pour le prêt de matériels et autorisations diverses.

- J'adresse mes remerciements à :

- Tous les membres du Conseil d'Administration et l'ensemble des bénévoles pour leur parfaite implication.

- Les équipes qui ont assuré la pose de la signalétique, le montage, démontage des chapiteaux. 14 volontaires répondirent présents.
- L'équipe d'intendance et de restauration pour la qualité et le sérieux de leur travail avec la mise en place du vin d'honneur: très bon travail d'équipe sous la responsabilité d'Éliane et Jocelyne. Le vin d'honneur est d'ailleurs toujours très apprécié par les invités et le public.

PRESENCE DU STAND « ENTRE L'HERBE ET LE VENT » LORS DE FOIRES ET MARCHES.

- Samedi 12 août 2023 : Marché des producteurs aux Salles-Lavauguyon. 80,00 €.
- Dimanche 27 août 2023: Fête de l'huître à Chéronnac, 202,50 € de recette. Dans le cadre de l'entraide associative, certains adhérents de l'association ont également participé aux montages de leurs chapiteaux.
- Samedi 09 septembre 2023 : Présence à la fête des associations à Oradour sur Vayres.
- Jeudi 21 décembre 2023 de 15h00 à 18h00 : Intervention au domaine des étangs à Massignac par Yves, Gervais et Raymond. Mauvais temps, que 4 couples se sont déplacés. 108 euros de recette. Merci à Éliane pour les pains d'épices. Responsable animation : Amandine PENOT .

Présence suivant nos disponibilités, afin de mieux se faire connaître, en ciblant notamment la nouvelle communauté de communes « Ouest Limousin » et les départements limitrophes.

JARDIN BOURDONNANT :

- Projet de création participative de jardins sauvages, favorables aux pollinisateurs (abeilles sauvages)

Suite à un appel à candidature lancé par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin auprès des collectivités locales sur la création d'un jardin favorable aux abeilles sauvages, le projet de la commune situé aux alentours de la pépinière et de la maison de l'abeille fut retenu.

Projet impliquant les élus (référent monsieur Stéphane SEYER, 1er adjoint de Maisonnais), les associations et les habitants pour œuvrer et préserver les insectes pollinisateurs.

Trois communes par an sur une durée de 4 ans sont sélectionnées pour la création de ce jardin avec une aide financière et logistique.

Une présentation au publique et plusieurs ateliers eurent lieu en 2023. Projet animé par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, madame Eva Thibon coordinatrice du projet et monsieur Jacques Blot biogéographe, président de « Regain Terres Limousines » association installée sur notre commune.

Une participation massive est souhaitée.

REPAS DES APICULTEURS :

Nous avons à la demande générale et le bien fondé de créer du lien social, réorganisé notre repas « d'apiculteurs » le 19 août dernier. Trente personnes ont partagé ce moment de convivialité.

MAISON DES ASSOCIATIONS :

Les cours théoriques en apiculture y sont dispensés. Très bel outil de travail . Pour l'instant aucun soucis de cohabitation avec nos amis chasseurs. L'association a financé la fermeture grillagée de l'appentis qui lui était réservé afin de libérer la maison de l'abeille. Celle ci étant plus réservée aux visites et ouvertures de ruches.

DIVERS :

Marchés fermiers semi nocturne :

✓ du 29 juin 2023 avec l'association « Du Champs à l'Assiette » proposant à la vente différents produits de grande qualité.

Bénéfice de 76 euros (frites et buvette) pour chaque association participante, Les amis du château de Lavauguyon, La chasse, les Bienvenus et Entre l'Herbe et le Vent.173 euros l'an dernier. Une bonne averse nous a obligé d'installer les musiciens et le restant du public dans la salle polyvalente.

✓ Du 03 août 2023 annulé par la communauté de communes suite annonce avis de tempête. Sage décision.

Approbation à l'unanimité du compte rendu des activités 2023.

BILAN FINANCIER :

En absence de notre trésorier Pierre-Louis GRETHEN, Éliane TOURLONIAS administratrice présente les comptes en détail des dépenses et des recettes établis au cours de l'année écoulée.

Approbation à l'unanimité du bilan financier 2023. (Voir document en annexe).

PREVISION DES ACTIVITES POUR 2024 :

RANDONNEES :

L'activité peut être reprise si l'arrivée au conseil de nouveaux administrateurs se concrétise. Dans un premier temps, après un accord au niveau du conseil d'administration, une fréquence de 3 randonnées dans l'année sera envisageable.

FOIRES - MANIFESTATIONS :

A voir suivant les demandes.

- Fête des associations de la ComCom « Ouest Limousin ». Le samedi 14 septembre 2024 à Champsac. Réunion d'information et de préparation le jeudi 28 mars à 19h00 à la salle des fêtes de Champsac.

- Samedi 2024 : Marché des producteurs aux Salles-Lavauguyon.

MARCHES FERMIERS :

- Marché (s) fermier (s) semi nocturne à Maisonnais sur Tardoire.
du « Champs à l'assiette » le jeudi 11 juillet 2024.
de la Communauté de Communes le jeudi 08 août 2024.

FETE DU MIEL :

La **22ème** fête du miel aura lieu le dimanche 15 septembre 2024 de 10h00 à 18h00 à l'accueil de loisirs « La clé des Champs » de Maisonnais sur Tardoire.

Afin de nous aider dans l'organisation, nous cherchons des volontaires pour occuper certains postes le jour même. Se faire connaître. Merci.

ACCUEIL DE GROUPES SCOLAIRES ET PARTICULIERS.

✓ En accord avec le Village vacances le Souffle vert de CUSSAC , Pierre louis a négocié un stage d'apiculture de quatre jours réservé à leur clientèle. Si candidats, celui ci est prévu du jeudi 04 au dimanche 07 juillet 2024.

✓ Sortie famille 3 heures SOUFFLE VERT

En partenariat avec le Souffle Vert de Cussac depuis quelques années nous proposons une activité « sortie famille » pour leurs touristes sur le thème de l'apiculture avec présentation de la vie de l'abeille, ouverture de ruches et dégustation de miels. Prévision de visites pour les vendredis 12,19,26 juillet et 02,09,16,23 août 2024.

✓ Toutes autres demandes seront étudiées au cas par cas.

PROGRAMME APICOLE 2024

En début de saison grattage et gaufrage des cadres, remise en état et peinture, des ruches et hausses.

Marquages systématiques des jeunes reines d'Abeille dans toutes les ruches, en VERT pour 2024 .

Changement des reines dans les ruches faibles ou non productives.

Mise à jour après chaque visite des fiches de travaux dans chaque ruche.

Changement systématique en début de saison de 2 à 3 cadres de rive dans toutes les ruches.

Sélection de quelques ruches pour division artificielles d'essaims avec recherche de reines pour conservation de souches résistantes et productrice de miel.

Mise en place d'un rucher conservatoire de l'Abeille Noire du Limousin.

Repeuplement des ruches Warré, kenyane, tronc et divisible si cheptel suffisant.

Pose de trappe à pollen et récolte, (objectif quelques pots à vendre pour la fête du miel)

Confection de cire gaufrée avec le gaufrier à main Kemp, (objectif essayer d'éliminer dans les hausses les feuilles de cire industriel)

Piégeage systématique du frelon asiatique, pose des portes d'entrées anti-frelon et vigilance accrue sur une éventuelle arrivée du frelon orientale, dont la présence a été constaté en région PACA.

Vigilance sur une éventuelle invasion d'*Aethina Tumida* (encore en Italie et Sicile à ce jour)

Pose de ruchettes pièges (avant la période d'essaimage sur tous les ruchers).

Traitements avec APISTAN ou APIVAR des essaims contre varroa (début septembre).

Récolte du miel fin juillet, extraction, mise en pots et étiquetages.

Mise en hivernage et Nourrissement d'hiver.

Traitement des cadres de hausses contre la teigne

Mise en route d'un élevage de reines par la méthode du greffage par picking, mise en place d'une ruche pour élevage de reine méthode du plan démaré.

Cette liste n'est pas limitative, ces travaux et bien d'autres ne pourront se faire qu'en fonction du temps, ils pourront être avancés ou reportés aussi en fonction de la santé des essaims vous en serez avertis.

Traditionnellement nous finirons chaque séance par un petit verre d'hydromel.

Approbation à l'unanimité des prévisions des activités 2024.

Élection du Conseil d'administration.

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est constitué de 3 à 9 membres.

Renouvellement cette année.

Membres du conseil encore en place pour un an : Éliane Turlonias, Anne Cambridge et Raymond Marcillaud.

Candidats sortants : Dautriat Yves, Faupin Gilbert, Grethen Pierre-Louis , Lamare Gervais , Lhernault Benoît, Poupin Jocelyne, et Texerot Jean Guy.

Candidats rééligibles pour deux ans se représentant : Dautriat Yves, Faupin Gilbert, Grethen Pierre-Louis , Lamare Gervais , Lhernault Benoît et Texerot Jean Guy.

Candidate partante : Poupin Jocelyne que je remercie pour le très sérieux travail qu'elle a effectué au sein de notre association, notamment lors de notre 20ème fete du miel ou elle a pris ses responsabilités et géré avec brio toute l' équipe de restauration.

Candidats nouveaux volontaires pour étoffer notre conseil d'administration: Nathalie Naud, Cédric Naud de Vitrac Saint Vincent et Sophie Gancel de Mouzon.

Afin de limiter les croisements et déplacements le vote se fera à mains levées.

Les candidats : Dautriat Yves, Faupin Gilbert, Grethen Pierre-Louis , Lamare Gervais , Lhernault Benoît, Texerot Jean Guy, Nathalie Naud, Cédric Naud et Sophie Gancel sont donc élus.

L'élection du nouveau bureau se fera lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration. La convocation se fera par mail.

REMERCIEMENTS :

Le Président remercie :

- Monsieur le Président de la Communauté de Communes « Ouest Limousin » et son personnel, notamment celui de la vie associative.
- Monsieur le Maire de Maisonnais , ses adjoints et son Conseil Municipal pour le prêt des différents locaux, l'assistance de leurs employés et leur aide constante sur l'année.
- Mesdames les Maires des Salles-Lavauguyon et de Saint-Mathieu.
- Monsieur Julien LAPOUMEROULIE responsable d'agence du Crédit Agricole de Saint Mathieu et madame Dany LAVERGNE présidente de la caisse locale pour leur aide financière. Subvention de 100 euros.

- Monsieur Brandy garagiste à Saint-Mathieu pour le prêt gratuit sur 6 jours d'un véhicule utilitaire servant au transport de matériel conséquent lors de la fête du miel. Coût estimé de 150 euros.
- Madame Bernadette Plateau, présidente de « marchés en fête » pour le prêt des chapiteaux, tables et bancs de son association.
- Monsieur le Président et le personnel de l'Office de Tourisme Ouest Limousin d'Oradour sur Vayres.
- Les divers responsables du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin avec qui nous travaillons.
- Le président et les responsables de la section apicole du Syndicat Avicole et Apicole du Limousin.
- La directrice et les animateurs de l'accueil de loisirs « La clé des champs » de Maisonnais sur Tardoire.
- Tous les bénévoles et le conseil d'administration sans lesquels rien ne serait possible.
- Toutes les associations qui nous apportent leur concours.
- Vous tous adhérents à notre association.

Pour nous l'entraide associative est plus que nécessaire et essentielle.

Le compte rendu de cette assemblée générale sera mis sur notre site Internet dans la rubrique : Vie associative – AG.

Fin du compte rendu.

Le Président invite les participants à boire le verre de l'amitié et manger la traditionnelle galette .